

## Revenu Canada deviendra une superagence de perception

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le ministère du Revenu du Canada s'est fait un brin de toilette pour se métamorphoser en une agence gouvernementale, dotée de son propre conseil de direction, dont la tâche sera de collecter selon la formule du guichet unique toutes les taxes, les impôts et les redevances douanières pour le compte des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

En déposant son projet de loi, hier, le ministre du Revenu, Herb Dhaliwal, a mis la table pour la création, vraisemblablement à l'automne, de la nouvelle Agence des douanes et du revenu du Canada. Le projet avait été annoncé dans le discours du trône de 1996.

Selon le ministre, si les provinces signent des accords avec le gouvernement fédéral pour l'administration de leurs impôts et taxes, les provinces pourraient réaliser des économies annuelles pouvant atteindre 62,5 millions de dollars et permettre aux entreprises d'épargner plus de 193 millions de dollars par année. Même les municipalités pourraient avoir recours à l'agence si elles le désirent.

À l'heure actuelle, Revenu Canada ne peut percevoir que les taxes provinciales qui sont harmonisées avec celles du gouvernement fédéral. La nouvelle agence pourra percevoir des taxes au nom des provinces qui le veulent, même si ces taxes ne sont pas harmonisées.

Revenu Canada collecte déjà les impôts sur le revenu pour toutes les provinces, sauf le Québec. Il collecte également les taxes corporatives de sept provinces et les taxes de vente dans trois provinces.

Aucune province n'a encore signifié son intention d'utiliser les services de l'agence dont le grand mérite, selon le ministre du Revenu, sera d'éliminer le fouillis actuel d'un régime administratif qui doit tenir compte des règles et particularités de 80 ministères et organismes. Le ministre affirme que son agence offrira des services rationalisés, des délais de réponse plus brefs, une réduction des formalités associées à l'observation des règles s'appliquant aux opérations fiscales, commerciales et douanières.

M. Dhaliwal a déclaré hier que les quatre provinces à l'Ouest de l'Ontario et le Nouveau-Brunswick avaient formés des groupes de travail pour examiner l'éventuelle utilité pour eux de ce nouveau cadre administratif. Aucun programme de travail avec l'Ontario n'est en cours et le Québec a déjà fait savoir à Ottawa qu'il n'était pas intéressé par les services de la nouvelle agence.

Le ministère du Revenu est la plus grosse des machines gouvernementales avec ses 40 000 fonctionnaires qui accaparent 20 % des revenus de la fonction publique. Ces fonctionnaires occupent des tâches multiples allant de la collecte des impôts et des taxes au contrôle des postes de douane aux frontières. Le ministre Dhaliwal a affirmé hier que la création de la nouvelle agence n'avait pas pour objectif de faire des économies salariales en congédiant plusieurs employés du ministère. Il a donné la garantie que chaque fonctionnaire de son ministère aurait un emploi à la nouvelle agence, pour une période d'au moins deux ans.

Enfin, l'Agence des douanes et du revenu demeurera sous l'autorité du ministre qui en sera responsable devant le Parlement. Le conseil de direction verra, lui, à gérer l'accroissement futur des activités de l'agence et veillera à la qualité des services. Ce conseil sera formé de représentants du secteur privé qui seront proposés par les provinces et les territoires.

## Club Rez : Québec produit un autre avis juridique en catastrophe

Un avis bidon, clament les libéraux, que deux avocats du ministère ont refusé de signer

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

L'entente secrète conclue entre le gouvernement et le propriétaire du Club Rez, Byron Horne, est parfaitement légale, a affirmé la ministre du Revenu, Rita Dionne-Marsolais, brandissant un avis juridique rédigé pas plus tard qu'hier matin par les avocats du ministère.

Après avoir été totalement pris par surprise mercredi, le gouvernement a contre-attaqué hier afin de se sortir de l'embaras dans lequel l'ont plongé les révélations de l'opposition officielle, qui a dévoilé le texte d'une entente secrète conclue avec M. Horne, jugée illégale par les propres experts du ministère de la Justice. Une histoire qu'on a déjà baptisée « Rezgate » du côté libéral.

Ce premier avis très défavorable, signé par deux avocates du ministère de la Justice, ne portait que sur un projet d'entente, qui a été modifié par la suite, a soutenu le ministre du Revenu. Et l'accord final signé avec M. Horne est d'une légalité à toute épreuve, dit-elle, présentant, pour appuyer ses dires, une opinion juridique rédigée en catastrophe, hier matin, par le directeur des affaires juridiques de Revenu Québec.

« Cette entente diffère du projet initial et n'a pas pour effet d'exempter le contribuable en cause de ses obligations prévues aux lois fiscales. Compte tenu de ce qui précède, il est inexact de prétendre que l'entente conclue contrevient aux lois fiscales », écrit Me Paul Veillette.

Toutefois, a appris La Presse de source sûre, le ministère du Revenu avait d'abord demandé aux



PHOTO PC

L'entente secrète conclue entre le gouvernement et le propriétaire du Club Rez, Byron Horne, est d'une légalité à toute épreuve, a soutenu hier la ministre du Revenu, Rita Dionne-Marsolais, en brandissant un avis juridique rédigé au cours de la journée par les avocats du ministère.

deux avocates qui ont signé le premier avis juridique de se prononcer plus favorablement sur l'entente finale. Mais Me Judith Kucharsky et Me Jocelyne Mailloux-Martin auraient refusé, obligeant le ministère

à faire appel à d'autres avocats.

Dans l'esprit des libéraux, il est d'ailleurs clair que le nouvel avis produit par la ministre est carrément bidon. « L'avis juridique produit aujourd'hui a été télécommandé, c'est un avis juridique de complaisance. Un avis qui tient sur une demi-page, daté de ce matin, ça ne fait vraiment pas sérieux », lance le député de Chomedey, Thomas Mulcair. « L'encre n'est pas encore sèche sur la lettre », ajoute le député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, qui a failli se faire expulser de la Chambre en accusant le gouvernement de camouflage.

« La déconvenue de l'opposition, le dégonflement de sa balloune se manifestent de façon assez peu élégante quand on laisse entendre qu'un officier de justice a émis une opinion de complaisance », a rétorqué le premier ministre Bouchard, venu in extremis, à la toute fin de la période de questions, à la rescousse de sa ministre du Revenu.

Il demeure cependant très clair qu'au sein même du ministère du Revenu, on jugeait, à l'époque, que des discussions avec Byron Horne ne devraient se tenir qu'à la condition expresse qu'il cesse immédiatement toute activité commerciale, puisque son permis venait d'être révoqué. « La fermeture volontaire et immédiate de l'entreprise pourrait être une exigence minimale raisonnable pour le ministère », écrivait Jean-Pierre Côté, le coordonnateur aux affaires autochtones à Revenu Québec, dans une missive au sous-ministre Pierre-André Paré.

La ministre Dionne-Marsolais a d'ailleurs refusé de préciser quelles étaient exactement les différences entre l'entente finale et le projet d'entente égratigné par les juristes du ministère de la Justice, se réfugiant sous le couvert du secret fiscal. « L'entente tenait compte des améliorations suggérées par la Justice et respectait les lois fiscales », se borne-t-elle à déclarer.

## Un premier expert jette un regard favorable sur la déclaration de Calgary

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Un premier expert, depuis le début des audiences de la commission parlementaire sur la déclaration de Calgary, a posé un regard favorable sur celle-ci, jugeant qu'on ne saurait en toute bonne foi la rejeter du revers de la main, si imparfaite ou incomplète soit-elle.

Le juriste Jean-François Gaudreault-DesBiens, de l'université McGill, blâme d'abord le discours constitutionnel québécois majoritaire qui lui semble comporter « des tendances porteuses de fermeture plutôt que d'ouverture ». « Le même exercice pourrait, bien sûr, être fait au regard du discours constitutionnel canadien majoritaire », ajoute le professeur.

Ce témoin souligne que la déclaration de Calgary n'est « qu'une ébauche de réforme constitutionnelle, avec ses forces et ses faiblesses, ses dires et ses silences ».

« Il ne s'agit pas d'un texte juridique et, partant, on ne saurait l'évaluer honnêtement en lui appliquant les exigences de précision que l'on applique généralement aux textes juridiques », poursuit Me Gaudreault-DesBiens, pour qui une réforme constitutionnelle constructive ne peut se mettre en branle « si le Québec continue de se retrancher passivement et sans sens critique derrière les « vaches sacrées » auxquelles il est fait référence dans le mandat donné à cette commission ou s'il ne cesse de se cantonner dans son statut de victime institutionnelle ».

En contrepartie, les trois premiers experts entendus hier arrivent à la même conclusion, soit qu'on ne peut attendre grand-chose de la déclaration de Calgary.

Pour le professeur Henri Brun, de l'université Laval, conseiller constitutionnel du gouvernement du Québec, ce document montre les dispositions d'un Canada de plus en plus unitaire et de moins en moins fédératif.

« La déclaration de Calgary apparaît comme un document éthéré, ambigu et incomplet. La déclaration est éthérée parce qu'elle ne fait aucun lien explicite avec la question québécoise, comme si sa raison d'être essentielle n'était pas le fait que l'état de la fédération canadienne ne convient plus à la grande majorité des Québécois ».

« Elle est ambiguë en ce que ses principaux énoncés sont susceptibles de conduire à des ré-

ponses juridiques très divergentes. C'est le cas pour le paragraphe deux portant sur l'égalité des provinces, pour le paragraphe 5 sur le caractère unique de la société québécoise et pour le « concert » fédéral-provincial en matière de programmes sociaux ».

« Elle est incomplète en ce qu'elle ignore complètement huit des neuf points de Meech et en ce qu'elle ne touche mot du partage des compétences que pour sembler avaliser le pouvoir fédéral de dépenser et de normer en matière de programmes sociaux », a exposé le professeur Henri Brun.

Il conclut qu'en conséquence, il apparaît bien difficile de soutenir que la déclaration de Calgary est de par son contenu un pas dans la direction du Québec; de soutenir qu'elle est annonciatrice de modifications juridiques accommodantes et sécurisantes pour le Québec. « En tant que déclaration politique d'intention elle pointe, d'un point de vue québécois, au mieux vers l'inconnu, au pire dans la mauvaise direction », soutient le professeur de droit constitutionnel. Il ajoute que la Cour suprême donne au Canada les moyens juridiques de faire à peu près n'importe quoi.

Guy Lachapelle, professeur de science politique à Concordia, estime pour sa part que la déclaration démontre clairement « que le Canada anglais a toutes les difficultés au monde à devenir une véritable démocratie d'accommodation, à comprendre les demandes traditionnelles du Québec ».

« La déclaration de Calgary représente pour le Québec moins que Meech. Son approche minimaliste démontre clairement que la classe politique canadienne préfère opter pour le vide constitutionnel plutôt que pour des changements substantiels », soutient-il.

Le professeur Réjean Pelletier, du département de science politique de l'Université Laval, voit cette déclaration comme suit : « En somme, un « caractère unique » bien encadré, une égalité des provinces qui s'apparente davantage à une égalité-uniformité qu'à une égalité proportionnée, une union sociale qui peut devenir un piège, une déclaration qui, selon une majorité de la population, ne réglerait pas la question de l'unité canadienne et qui ne devrait pas être traduite en termes juridiques et donc demeurer au niveau d'une intention générale, d'un vœu ou d'un souhait. C'est bien peu pour dire oui à ce qui apparaît de plus en plus comme devant être classé au rang d'un non-événement ».

## L'odeur d'élections se dissipe

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Des départs importants dans l'entourage immédiat du premier ministre Bouchard portent à croire que les élections ne sont pas pour très bientôt.

Deux compagnons de route des années du Bloc québécois, que Lucien Bouchard avait amenés avec lui à Québec, quitteront bientôt le cabinet du premier ministre. Attachée de presse depuis cinq ans, Marthe Lawrence quitte son poste de même que le chef de cabinet adjoint, François Leblanc.

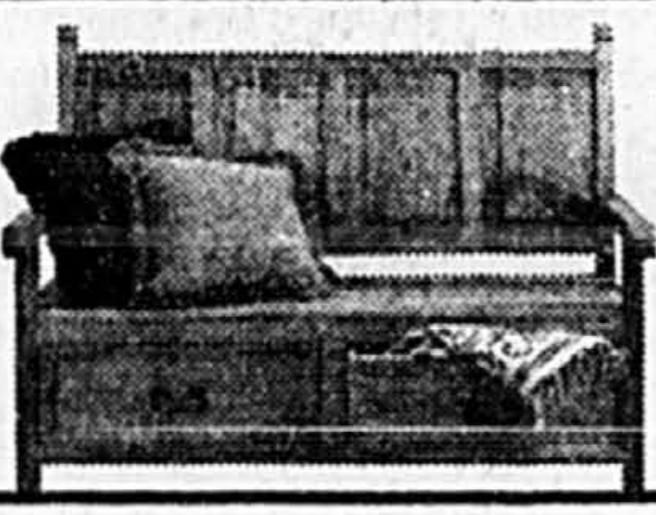
M. Leblanc retournera bientôt au Bloc québécois. Ses relations avec le directeur général du PQ, Bob Dufour, n'étaient pas au beau fixe, indique-t-on dans les coulisses.

Mme Lawrence voulait depuis longtemps revenir à une « vie plus normale ». « Ma décision est prise depuis un bon bout de temps de ne plus travailler comme attachée de presse », a-t-elle expliqué hier. Longtemps, on l'a convaincue de rester. Son point de chute n'est pas arrêté, elle pourrait occuper d'autres fonctions au cabinet de M. Bouchard.

De tels changements dans l'entourage d'un politicien ne se font pas généralement quand des élections risquent de survenir dans un avenir très rapproché.

Ces deux départs au cabinet de M. Bouchard s'ajoutent à celui de Richard Dumais, le directeur des communications qui est retourné au secteur privé après un bref séjour au cabinet du premier ministre. Ce dernier avait eu maille à partir avec Jean-François Lisée, autre conseiller influent de M. Bouchard.

En outre, depuis un mois, M. Bouchard est privé d'un conseiller de premier rang, Michel Carpentier, le secrétaire du conseil exécutif (le premier fonctionnaire) impliqué dans un grave accident de la route.



**Pier 1 imports®**

Voyez notre encart publicitaire dans

**La Presse**

(distribution en zone métropolitaine seulement)

Ce samedi 6 juin 1998



Visitez Pier 1 Imports et profitez des nombreuses épargnes

« Soldo confort au foyer ».

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
EDITORIALISTE EN CHEF

## Les fiançailles

Tout est possible en politique, mais certaines alliances défient la logique. Le rapprochement, même timide, entre le Reform Party et le Bloc québécois est de celles-là.

En soi, le dialogue entre deux partis qui se distinguent par leur culture du repli sur soi ne devrait pas être une mauvaise chose. Sauf que cette ébauche de rapprochement correspond moins à un désir de se connaître, et répond plutôt à des calculs politiques assez primaires.



Alain Dubuc

De façon superficielle, on peut comprendre la manoeuvre. Le Reform veut être le point de ralliement d'une nouvelle force de droite capable de tenir tête à des libéraux indélogeables, avec l'Alternative unie qu'il a proposée ce dernier week-end. Sachant qu'il ne peut pénétrer au Québec, il y cherche une tête de pont ou, à tout le moins, une caution morale, ce qui lui permettra en outre de dire au Canada anglais qu'il peut parler au Québec.

Certains souverainistes découvrent de leur côté avec étonnement que les réformistes sont partisans d'une décentralisation de la fédération et espèrent que cette ouverture puisse en faire des alliés circonstanciels et, advenant la souveraineté, des interlocuteurs privilégiés du partenariat.

Ça ne peut pas aller bien loin. D'une part, parce que la base de rencontre est très étroite et se limite à un sentiment anti-Ottawa et à un ennemi politique commun, Jean Chrétien. C'est mince.

À force de taxer le PQ, et donc son officine bloquiste, de néolibéralisme, on a fini, au Québec, par oublier qu'il y a un monde entre le conservatisme fiscal du PQ et la philosophie du Reform, qui ne se limite pas à éliminer le déficit : les thèmes centraux du Reform, encore le week-end dernier, sont ceux des courants réactionnaires américains, « le cauchemar du crime et de la violence » et le désir « de renforcer les familles canadiennes » : *law and order*, armes à feu, lutte contre l'avortement, peine de mort.

La grande famille souverainiste étant une coalition hétérogène, certains de ses éléments, aux racines créditistes ou unionistes, peuvent se reconnaître dans cette culture de droite. Mais pas la majorité des Québécois, centristes, qu'ils appuient les péquistes ou les libéraux.

Mais à ces divergences fondamentales s'ajoutent des visions du Canada et du Québec irréconciliables. Le Reform est certes en faveur de la décentralisation et prône le respect des compétences provinciales, mais croit très fort aux normes nationales. Il offre la culture et la langue aux provinces, essentiellement pour affranchir les provinces de l'Ouest du carcan du bilinguisme fédéral : tant pis pour les francophones hors-Québec. Le cœur de sa philosophie repose sur l'égalité des provinces. Et c'est le Reform qui sert de porte-étendard à ceux qui réagiraient le plus violemment à la souveraineté, notamment en proposant une loi d'urgence advenant la victoire d'un OUI.

Et voilà pourquoi il y a de quoi sourcilier quand Lucien Bouchard, après avoir craché il y a un an sur M. Manning « qui répudie l'existence d'un peuple du Québec » applaudit le programme réformiste qui « va pas mal plus loin que ce que l'on a coutume d'entendre. Ça va plus loin que Calgary ». M. Bouchard n'a pas tout lu. Et surtout, il découvre maintenant des idées que le chef réformiste exprime depuis deux ans.

Le seul élément positif de cet incident, qui n'ira pas loin si on se fie aux débats de Calgary et d'Edmonton, c'est que les Québécois découvriront, avec retard, comme leur premier ministre, que le Canada n'est pas monolithique et que des courants importants, dont le Reform, ne sont partisans ni de la centralisation ni du statu quo.

Mais dans cet épisode, le premier ministre québécois a étalé son ignorance de la réalité canadienne et a fait preuve d'un troublant manque de jugement. C'est souvent un signe de désarroi.

## Le message avant tout

Pendant que la Commission de protection des droits de la personne et de la jeunesse scrute le fonctionnement de la DPJ des Laurentides, la Régie régionale de la santé et des services sociaux, qui chapeaute cet organisme, se prépare à parer aux conclusions de l'enquête.



Agnès Gruda

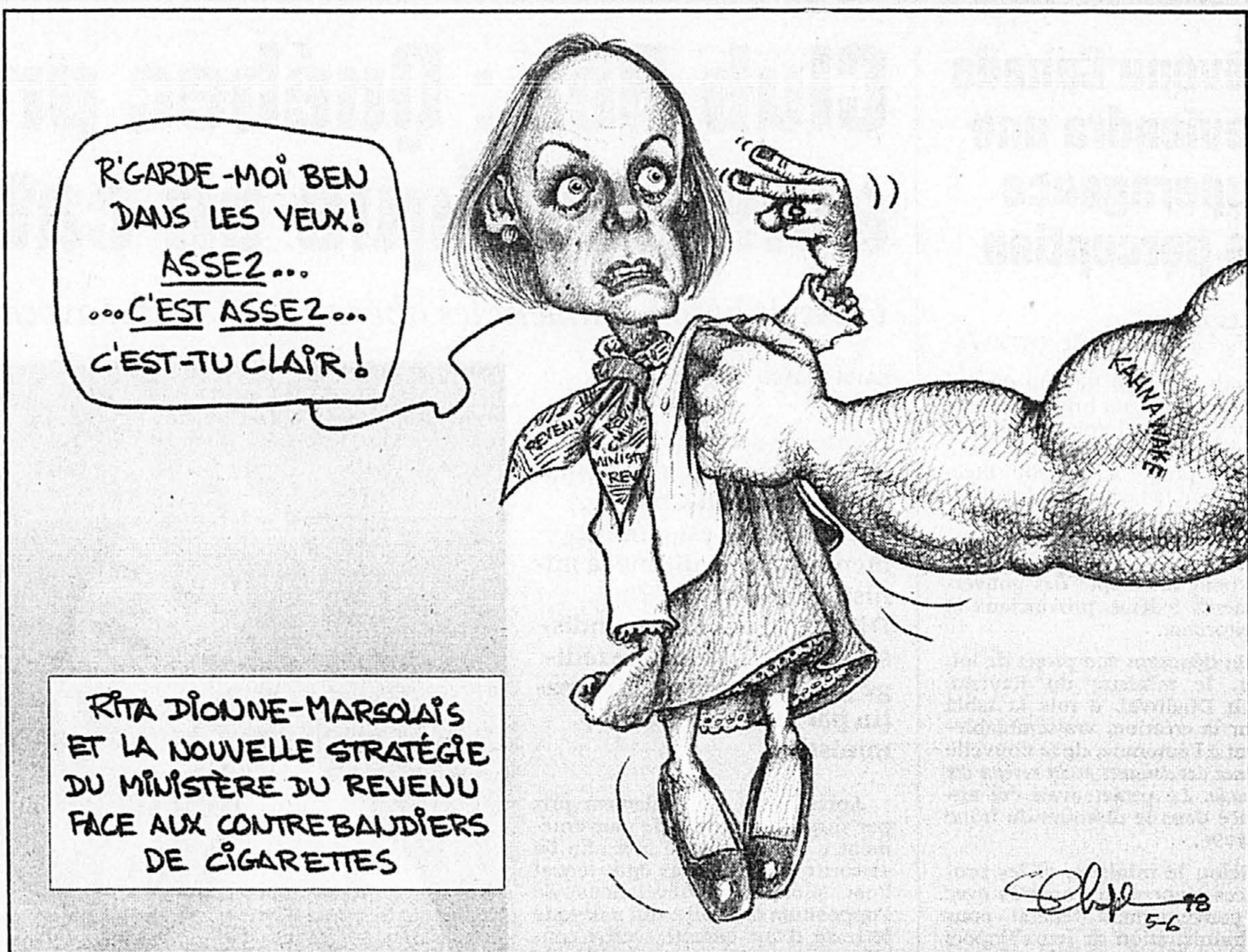
En cherchant à améliorer son service, à prévenir le coup en apportant à l'avance quelques correctifs ? Vous n'y êtes pas du tout. On préfère consulter une firme de relations publiques qui aidera la Régie à ficeler une bonne stratégie afin de préserver l'image de la DPJ lorsque celle-ci fera face au verdict.

Pendant que la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, réfléchit encore à l'avenir de l'école Rudolf-Steiner, sur la Rive-Sud de Montréal, la commission scolaire Des Patriotes tente de sauver ce projet contre vents et marées.

Les autorités scolaires travaillent fort pour trouver la manière de répondre aux exigences du ministère, mais sans nécessairement abandonner les aspects les plus controversés et les plus ésotériques de la pédagogie Steiner. Pour mieux faire passer le tout, on a fait appel à un conseiller en communications, qui a été chargé de veiller au grain et de soigner le message.

Deux organisations publiques sont dans l'eau chaude. Elles sont toutes deux soumises à l'examen d'une autre organisation publique. Et dans les deux cas, leur premier souci, c'est de soigner leur apparence. De penser au contenant avant de penser au contenu. Et d'y investir efforts, énergie et ressources.

Ce renversement de priorités a un coût. Et celui-ci est resté, il va de soi, aux contribuables...



DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### La « crise » de l'industrie du tabac

■ Comme ça, selon l'industrie du tabac et ses alliés, le projet de loi sur le tabac de Jean Rochon serait en train de créer une crise généralisée. Crise financière, crise culturelle, crise chez les restaurateurs, crise chez les pharmaciens, crise pour la liberté d'expression, crise pour le commerce libre...

Et voilà que les fabricants de cigarettes penseraient à tirer leur révérence. « Si la loi passe, disent-ils, on fait nos valises. Vous aurez la perte de centaines d'emplois sur la conscience. » Et les médias de bondir sur ces déclarations, et Lucien Bouchard de penser à battre en retraite.

Une petite minute. Et les 12 000 morts que le tabac fait chaque année dans tout ça ? Et les milliards que cela entraîne en coûts pour la santé ? Et les jeunes qui fument deux fois plus qu'il y a cinq ans ? A-t-on soudainement oublié les vrais enjeux de ce débat ? Notre société est-elle si obsédée par l'apparence de la performance économique qu'elle est prête à sacrifier cent vies pour sauver un job, et générer mille dollars de souffrances pour chaque trente sous donné au Grand Prix ?

Je ne comprends pas. Ailleurs dans le monde, des étudiants réussissent à déloger un tyran malgré les mitrailleries que celui-ci faisait braquer sur eux. Des catholiques et des protestants arrivent à faire la paix malgré les bombes que des extrémistes posent un peu partout. Et les travailleurs les plus démunis de la planète parviennent à faire capituler la multinationale du soulier de course qui les exploite depuis des années. Or, pendant ce temps, notre gouvernement tremble dans ses culottes parce que l'industrie qui tue le plus de Québécois menace de... quitter la province ? Excusez du peu !

Monsieur Bouchard, j'en suis un, de ces artistes qui cherchent du financement privé, mais jamais je n'accepterais de participer à l'asservissement du tiers de notre jeunesse. Et je suis aussi un de ceux qui vivent dans un quartier dominé par une fabrique de cigarettes, mais je ne verserai pas une larme si ses cheminées cessent un jour d'empoisonner le voisinage.

Pourquoi le gouvernement, lui, hésite-t-il encore ? Pense-t-il vraiment que l'économie va s'effondrer après que tant d'études aient souligné la hausse du chiffre d'affaires des commerces qui adoptent une politique antitabac ? Dans la mesure où les fabricants nous resservent les mêmes scénarios-catastrophes depuis des années, comment peut-on encore porter la moindre attention à ces rengaines ?

Il est temps de réaliser que la seule crise à l'horizon, c'est celle que l'industrie est en train de piquer. Elle sait qu'elle va sérieusement y goûter, cette fois-ci, et c'est parce qu'on ose enfin lui tenir tête qu'elle tape du pied comme un enfant gâté. Je crois que nous savons tous comment un adulte doit réagir dans une situation pareille.

Charles MONTPETIT  
Montréal

### La fumée qui pue, pollue empoisonne et tue...

■ Les fumeurs se disent victimes de lois et de règlements facistes qui les empê-

chent de fumer où ils veulent, définissant par là leur liberté de vivre et de mourir. Et ce sont les non-fumeurs qui deviennent alors les tortionnaires de la « fumeuse » humanité. Les non-fumeurs seraient intolérants et voudraient gouverner la planète avec les mêmes principes, n'hésitant pas à brimer le droit des fumeurs d'enfumer tous les recoins de toute la planète. Tout ce qui brime les fumeurs est une attaque au droit sacré du libre-choix, etc... Bref, les fumeurs se définissent comme une humanité souffrante et aliénée par des enjeux de pouvoir où la fumée les condamne à une sorte d'exclusion de la vie sociale... Ils ne comprennent plus et vont sûrement chercher à se rebeller en fumant davantage afin d'affirmer leur caractère distinct...

Les buveurs de taverne ont cette manie d'élucubrations parfois virulentes avec des accents révolutionnaires en oubliant les éruptions de l'ici et maintenant : ils se grisent d'éclats de liberté noyée dans le houblon en aspirant de plus en plus le goudron de l'encorcelleuse putain de Nicotine ; puis, convaincus de leur pouvoir affirmé, ils prennent le volant et au détour suivant fauchent des vies d'adolescents en prétextant la nuit... Combien de chauffards ainsi sur nos routes qui méprisent les non-chauffards en roulant comme des cons très pressés d'aller vers des mirages en oubliant le temps qu'il faut et le naturel des choses et de la vie.

Le danger croît avec l'usage et la modération a bien meilleur goût... Des slogans connus... La vitesse et l'alcool... Le tabac et l'alcool... Ce n'est pas l'information qui manque. Mais les comportements ne viennent pas facilement. Le sens civique en souffre car les fumeurs ne discernent pas les effets autour d'eux. Ils s'allument en tout lieu et empoisonnent ces lieux. Ils sont intoxiqués et leur jugement ne laisse pas place à la critique. Les fumeurs imposent leur habitude et si des non-fumeurs rappellent l'ordre naturel des choses et de la vie, ils brandissent une fumée d'indignation...

Le culte du tabac et de sa fumée mériterait cependant des lieux de célébration où les fumeurs pourraient enfin s'adonner à leur fringale nerveuse et conviviale : des lupanars de fumée où dame Nicotine déploierait ses charmes de volupté. Les braves fumeurs qui savent flirter avec la mort iraient sûrement y vivre des orgasmes intenses avec en plus ce parfum excitant de l'interdit aux non-fumeurs... Voilà qui serait honnête pour les fumeurs et les non-fumeurs : des lieux réservés aux initiés, grandis socialement par une conduite responsable. De quoi faire l'envie de tous les promoteurs d'activités à fortes sensations... Avis aux commanditaires et aux gouvernements. Les solutions sont là !

Gaétan SAUVAGEAU  
Montréal

### Les demi-mesures nous mènent à l'assimilation

■ J'entends souvent des gens imaginer toutes sortes d'accommodements pour résoudre la question nationale.

Que de vaines tentatives avons-nous faites depuis 1760. En attendant, la proportion des nôtres n'a cessé de diminuer, même avec l'un des plus hauts taux de natalité au monde.

Nous ne sommes même plus le quart de la population canadienne. Et voilà que les gens ont de moins en moins d'enfants. Le démographe Castonguay prévoit que nous ne serons plus que 16 % au Canada, en l'an 2079.

Compte tenu du fait que nos gouvernements veulent une immigration

croissante (objectif de 30 000 au Québec pour cette année) et que la grande majorité d'entre eux finissent par aller du côté anglophone, je pense qu'il y a urgence nationale.

Cessons de tergiverser à vouloir toutes sortes d'accommodements. De jour en jour, depuis des siècles, nous perdons du terrain. Les chercheurs d'accommodements font le jeu de ceux qui veulent nous assimiler.

Trançons au plus tôt, options pour l'autodétermination politique.

Alain RABY  
Saint-Jean-Port-Joli

### Propos incendiaires et soins de santé

■ Les propos incendiaires tenus par presque tous les médias d'information au sujet des réformes du ministre Rochon constituent une cause de panique parmi la population qui s'abreuve à ces sources, qu'elle croit de bonne foi. Or, la plupart du temps, on lit des nouvelles biaisées qui ne donnent pas l'heure juste. Je vous raconte une anecdote récente pour illustrer mon propos.

Un de mes frères, âgé de 75 ans, devait être opéré pour un anévrisme abdominal... Or ma soeur célibataire, âgée de 78 ans, victime de la campagne de peur des médias, était prise de panique à l'idée de devoir prendre soin de son frère « qui lui arriverait fraîchement opéré sans qu'elle sache comment en prendre soin ».

Elle voulait même faire ses valises et partir en voyage pour ne pas être là quand il reviendrait. Une autre de mes soeurs me fit part de la situation et me pria de m'informer pour la rassurer.

J'appelai la Régie régionale de la santé de Montréal où on me dit à peu près ceci : « Lorsque votre frère aura été opéré... c'est l'hôpital qui S'OCUPERA DU SUIVI en appelant son CLSC pour l'informer de ce qu'il devra faire ; en aucun cas, on ne le retournera à la maison avant que ce soit possible. »

Mon frère fut donc opéré. Et, compte tenu de son âge, on lui trouva une chambre à l'hôpital Marie-Clarac afin qu'il jouisse d'une semaine de convalescence. Je suis allé le voir à cet hôpital : il avait pris tellement de mieux qu'il était content de m'informer qu'il allait retourner à la maison le lendemain... dans « ses choses ».

Je tiens à remercier ici l'hôpital du Sacré-Coeur et le chirurgien qui a réussi une magnifique opération. Sans parler de la façon dont ILS SE SONT OCCUPÉS DU SUIVI.

Roger CÔTÉ  
Saint-Léonard

### N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse : edito@lapresse.ca

## Opinions

## Le zéro absolu!

*La déclaration de Calgary prouve, une fois de plus, qu'il y a des vertus à s'abstenir de parler lorsqu'on n'a rien à dire*

JACQUES FRÉMONT

L'auteur est constitutionnaliste et enseigne à l'Université de Montréal. Nous publions aujourd'hui dans cette page des extraits de deux mémoires qui ont été déposés, cette semaine, aux audiences de la commission parlementaire qui étudie la déclaration de Calgary.

Faute de temps pour préparer une intervention plus complète devant cette commission, on me permettra de limiter mes commentaires écrits aux dimensions « fédéralisantes » de la déclaration de Calgary. Elles témoignent selon moi d'une approche qui démontre que les rédacteurs de la déclaration de Calgary soit ignorent certains des principes de base du fonctionnement du droit constitutionnel canadien, ou ont choisi, à l'instar de bien des observateurs et des politiciens, d'en taire ses véritables modes de fonctionnement, de peur sans doute de donner l'heure juste aux Canadiens et aux Québécois sur l'état actuel du fédéralisme canadien.

Ces commentaires proposeront donc une lecture actualisée de l'état actuel du partage des compétences au sein du régime fédéral canadien qui, contrairement à ce que l'on croit généralement, a beaucoup évolué ces dernières années. Autrement dit, fédéralistes et indépendantistes partagent peut-être une image du fonctionnement du partage des compétences législatives qui ne correspond pas à la réalité. Or, c'est uniquement sur cette toile de fond qu'il convient de comprendre certaines des affirmations de la déclaration de Calgary. (...)

On aura compris à la lumière des commentaires et analyses qui précèdent que le mode de fonctionnement du fédéralisme canadien est en profonde mutation et que les compétences provinciales, sous cette épée de Damoclès, se trouvent actuellement menacées de façon importante, entre autres grâce au discret mais ferme activisme de la Cour suprême. Alors que d'aucuns annoncent encore l'imminence de l'Union économique canadienne et que d'autres réagissent en se refusant sous le principe de la souveraineté législative provinciale, la vérité est sans doute plus brutale : le régime fédéral canadien possède en son sein un potentiel centralisateur plus grand qu'il n'a jamais eu auparavant.

Or, la déclaration de Calgary invoque à l'égard du fédéralisme canadien, on l'a vu, un certain nombre de principes qui semblent être

au coeur des préoccupations de ses signataires. On note tout d'abord le « fameux » principe de l'égalité des provinces, principe qui fonctionne à vide et son principe accessoire qui veut que l'on offre à toutes les provinces ce que l'on offrirait à une seule. Il ne saurait être ici question de discuter des tenants et aboutissants d'un tel principe en autant qu'il prenne un jour une forme juridique quelconque. Qu'il suffise cependant de rappeler que l'égalité stricte, formelle, est un concept on ne peut plus... inégal, ainsi que la Cour suprême du Canada a eu l'occasion de le répéter à plusieurs reprises ces dernières années. Pour paraphraser les propos du juge McIntyre dans la célèbre affaire *Andrews c. Law Society of British Columbia*, toute différence de traitement ne produit pas forcément une inégalité et un traitement identique peut fréquemment engendrer de graves inégalités. C'est pourquoi il convient de traiter les normes constitutionnelles relatives à l'égalité, qu'elles visent les individus ou, éventuellement, les provinces, de façon extrêmement nuancée. C'est ainsi que, précisément au nom de l'égalité, il y aurait moyen d'argumenter que le statut distinct du Québec en matière d'immigration, d'allocations familiales, de régimes de pension, de points d'impôts (et ainsi de suite) est nécessaire pour respecter une obligation de traiter les provinces de façon égale. Il y aurait tout aussi

moyen de forcer une interprétation réductrice qui ne mettrait de l'avant qu'une égalité formelle entre les provinces et qui justifierait l'abandon de ces pratiques asymétriques, empêchant ainsi le développement de tout « régime particulier » pour le Québec. Autrement dit, la déclaration relative au principe d'égalité entre les provinces, si elle devait être constitutionnalisée, pourrait se révéler aussi insignifiante ou dangereuse qu'on veut bien le croire pour le Québec.

On note par ailleurs dans la déclaration de Calgary une déclaration à l'effet qu'au sein du régime fédéral, les gouvernements canadiens « travaillent de concert, tout en respectant leurs compétences respectives ». On croit rêver. Manifestement, les rédacteurs de cette déclaration ne lisent pas les journaux et ne réalisent pas ce qui se passe en cette phase postdéfinitoire à Ottawa. Rappelons pour mémoire les récentes escarmouches au sujet du Fonds de l'innovation destiné aux institutions canadiennes de haut savoir ou encore de la question des bourses du millénaire. Dans chaque cas, le Québec a, avec justesse me semble-t-il, invoqué le respect de ses compétences législatives en matière d'éducation post-secondaire, domaine où même Pierre Trudeau, à l'époque certes, a défendu l'intégrité des compétences québécoises et où, encore une fois, le caractère distinct du Québec est manifeste, particulièrement en matière de recherche.

On opposera, bien entendu, le pouvoir de dépenser d'Ottawa et le prétendu devoir qu'aurait le Parlement d'intervenir dans des secteurs où la compétitivité du Canada est en jeu. Encore une fois, semble-t-il, le Québec s'oppose par une lecture « classique » — mais jusqu'à un certain point dépassée — de ses pouvoirs. Il est clair que les initiatives d'Ottawa, qui ne connaissent que peu de limites dans le contexte de son pouvoir de dépenser, risquent de trouver une assise constitutionnelle à la lumière de la lecture intégrante que propose désormais la Cour suprême du Canada des relations entre le Parlement fédéral et les provinces canadiennes. La résultante paraît navrante : le potentiel de municipalisation des provinces canadiennes n'a jamais été si grand.



Jacques Frémont

Il ne faut par ailleurs pas se cacher que le pouvoir de dépenser d'Ottawa ressort consolidé des exercices fiscaux des dernières années. Ottawa continue à sa guise, comme il l'a toujours fait, de décider unilatéralement de la forme et de l'intensité des paiements de transfert aux provinces. Celles-ci, on ne le sait que trop, ont dû faire face à des compressions massives des paiements de transfert imposées au nom du rééquilibrage fiscal fédéral nécessaire, il est utile de le rappeler, pour l'essentiel par les paiements fédéraux massifs de soutien aux régimes sociaux canadiens administrés par les provinces depuis la fin des années 1960. Maintenant que les finances publiques fédérales semblent en voie d'être rééquilibrées, le phénomène de l'imposition par Ottawa, par le biais de son pouvoir de dépenser, de nouvelles priorités dans les secteurs provinciaux reprend de plus belle.

C'est dans ce contexte que la déclaration de Calgary prétend que la population canadienne « désire que ses gouvernements oeuvrent de concert, tout particulièrement en matière de prestation des programmes sociaux » et que « les provinces et les territoires réaffirment leur

volonté de collaborer avec le gouvernement du Canada afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes ». On y trouve là de désolants lieux communs. La question cruciale n'est pas de déclarer que tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes si nos gouvernements collaboraient. Si les provinces signataires de la déclaration avaient été sérieuses dans leur effort de réflexion, elles auraient plutôt mis de l'avant une approche qui mène à une véritable redéfinition de leurs responsabilités vis-à-vis de la population et, par conséquent, de celles correspondantes du Parlement fédéral. C'était sans doute trop demander.

C'est par ailleurs au sein de cet exercice de redéfinition des responsabilités que les fédéralistes québécois et canadiens risquent de ne pas se rejoindre. Il semble y avoir à cet égard une divergence difficilement conciliable : ou bien les provinces doivent jouer un rôle de grosses municipalités appelées pour l'essentiel à gérer des services à la population, ou bien, au contraire, elles doivent posséder des personnalités et des caractéristiques qui leur sont propres. Cette dernière vision mènerait alors non pas au phénomène de dépouillement des compétences auquel on assiste, mais devrait plutôt encourager un renforcement des compétences provinciales précisément au nom du renforcement de l'union économique canadienne. À l'heure de la mondialisation des échanges et quels qu'ils soient les choix éventuels du Québec, il paraît en effet plus impérieux que jamais d'en arriver à un marché commun canadien.

En bref, j'estime que la déclaration de Calgary à l'égard de l'évolution du fédéralisme canadien relève du zéro absolu tout en démontrant une fois de plus l'écart considérable qui existe entre les attentes des Québécois — peu importe leurs allégeances politiques — et celles du reste des leaders provinciaux du Canada. Si c'est là la vision du fédéralisme qui est proposée aux Québécois comme alternative à l'indépendance, il y a de quoi demeurer songeur. La déclaration de Calgary prouve, une fois de plus, qu'il y a des vertus à s'abstenir de parler lorsque l'on n'a rien à dire.

## La main tendue du Canada anglais: une nouvelle stratégie à deux volets

CHRISTIAN DUFOUR

L'auteur est professeur à l'École nationale d'administration publique.

Sur le plan du contenu, la déclaration de Calgary n'est pas grand chose, ou plutôt elle est mille choses en partie contradictoires, plus récente expression d'un pays éclaté sur le plan de l'identité, qui manifeste son incapacité à reconnaître que la différence québécoise a des conséquences politiques. Le document exprime la vision qu'a le reste du pays de cette différence, très marginale par rapport à la vision que les Québécois ont toujours eu du Canada.

La constitutionnalisation de la déclaration de Calgary serait contraire aux intérêts du Québec, dont elle accentuerait la marginalisation au sein du Canada, encore plus que ne l'a fait la loi constitutionnelle de 1982. Cependant, cela ne saurait faire oublier que la déclaration constitue, sur le plan politique, une main tendue par le Canada anglais au Québec, dans un contexte de marge de manoeuvre nulle.

Après le référendum de 1995, l'opinion publique au Canada anglais s'est totalement fermée à toute initiative dirigée vers le Québec, misant plutôt sur une politique de répression d'un fait politique québécois que l'on est de plus en plus réticent à simplement nommer comme différent. L'objectif partisan avoué de la déclaration de Calgary — aider le leader libéral québécois de l'époque — de même que son contenu ne sauraient faire oublier le changement de ton, de même que l'incontestable risque pris, par rapport à leurs opinions publiques respectives, par neuf premiers ministres anglophones parlant de concert. Il s'agit d'un fait rarissime et positif, dans un pays où une partie importante du problème est que le Canada anglais n'a jamais la possibilité de s'exprimer en tant que tel de façon institutionnelle, sans l'interférence de ces Québécois omniprésents sur la scène fédérale depuis 35 ans.

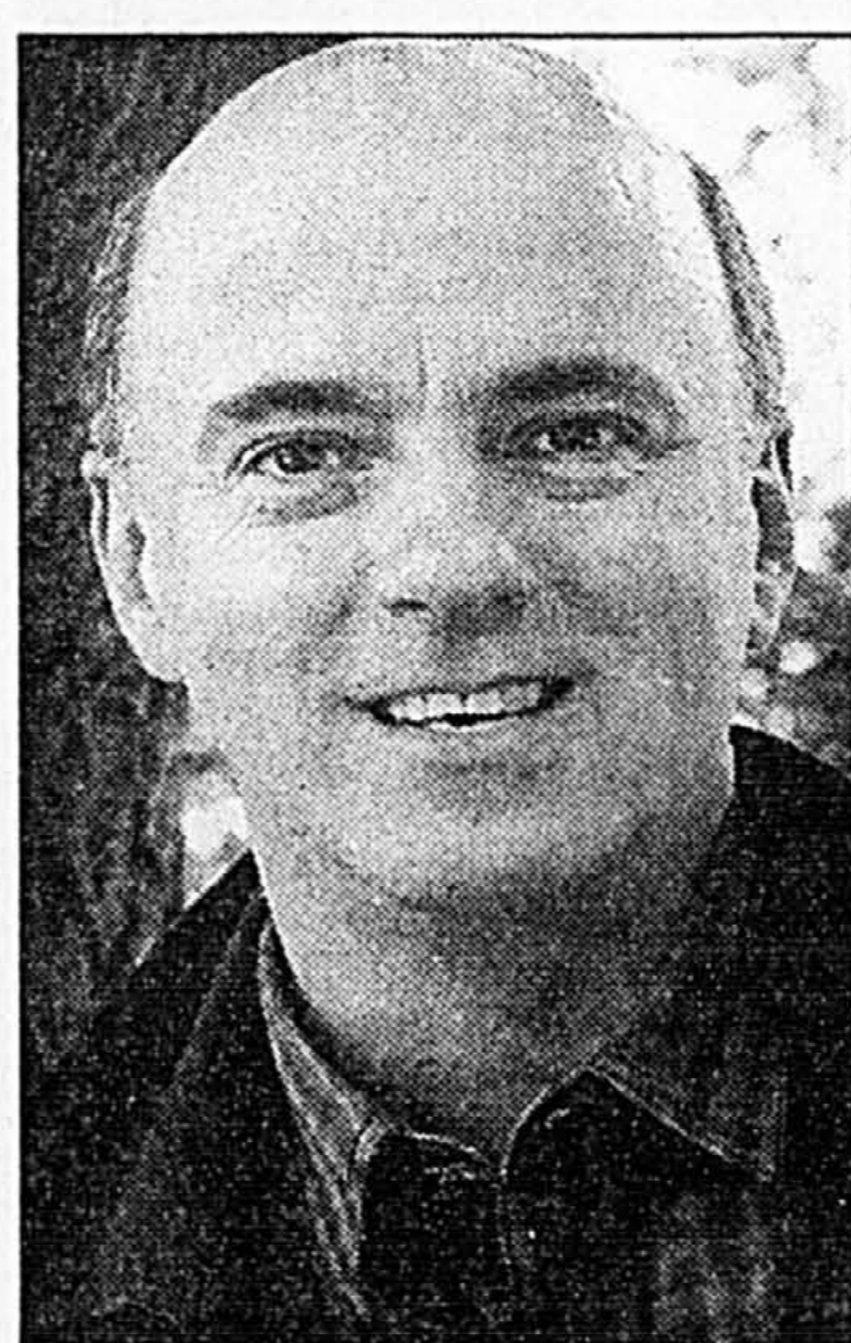
Son option souverainiste et son désaccord sur le fond de la déclaration de Calgary ont empêché le gouvernement du Québec de saluer, sur le plan politique, la main tendue du Canada anglais. En fait, la déclaration a subi le même sort que l'offre de partenariat des souverainistes, lors du dernier référendum,

cette autre main tendue par le Québec au Canada anglais cette fois-là, que personne là-bas n'avait été capable de saluer comme telle à l'époque : le dialogue de sourds est complet entre deux parties qui professent pourtant la nécessité de bâtir de nouveaux ponts entre eux.

Cela nous amène à l'ambivalence très documentée des Québécois à l'égard du Canada et au fait que cette ambivalence ne se retrouve pas suffisamment dans la stratégie des partis québécois relativement aux relations avec le reste du pays. Le Parti québécois mise sur le nouveau rapport de forces qu'il veut établir avec ce dernier, alors que les libéraux ne parlent que de dialogue, de collaboration et de bonne entente. Pourtant, seule, chacune de ces deux stratégies a prouvé son inefficacité à changer positivement le rapport Québec-Canada, parce qu'elle ne tient pas compte de la nature de l'identité québécoise et de sa profonde ambivalence à l'égard du Canada. Celle-ci constitue le pendant de cette autre ambivalence, tout aussi réelle, du Canada anglais à l'égard du Québec.

Une bonne démonstration de l'inefficacité d'une stratégie collective qui ne colle pas à la réalité de l'identité québécoise est celle dite « du couteau sur la gorge », recommandée au début des années 90 par Léon Dion. Notons qu'elle est encore implicitement appliquée par le gouvernement québécois dans son refus de discuter quoi que ce soit d'important avec le reste du Canada, en attendant un référendum gagnant. Cette stratégie a tendance à se retourner contre le Québec, non pas qu'elle soit mauvaise en elle-même — les rapports de forces sont fondamentaux en politique — mais bien parce qu'elle suppose que l'on soit capable d'aller jusqu'à la souveraineté, même si ce n'est pas le premier but recherché. Seule, cette stratégie est donc vouée à l'échec, vue l'évidente difficulté de l'identité québécoise à décrocher du Canada : rappelons que Léon Dion lui-même n'a pu se résoudre à voter OUI au référendum de 1995.

La stratégie univoque du gouvernement du Parti québécois l'empêche de gérer de fa-



Christian Dufour

çon dynamique le rapport avec le Canada anglais, enlevant de la crédibilité au nouveau partenariat qu'il veut bâtir avec celui-ci et rendant plus improbable la réalisation éventuelle de la souveraineté elle-même. C'est ainsi que le gouvernement s'est avéré incapable de saluer, sur le plan politique, la main canadienne-anglaise tendue à Calgary, quitte à expliquer pourquoi le contenu de la déclaration était inacceptable pour les Québécois, fédéralistes autant que souverainistes. Non dépositaire d'un mandat pour réaliser la souveraineté, le gouvernement québécois n'est pas capable, dans l'intervalle, de rappeler à ses interlocuteurs canadiens-anglais la différence fondamentale qui existe entre caractère unique et société distincte; il ne se sert pas de la résolution d'Ottawa sur la société distincte pour renforcer la position québécoise sur le projet des bourses du millénaire.

Cette gestion plus dynamique des rapports avec le Canada anglais correspondrait pourtant au désir de la majorité des Québécois, y compris de beaucoup de souverainistes. Loin d'être incompatible avec le projet de souveraineté, elle permettrait de commencer à élaborer, de façon pragmatique et crédible, un nouveau dialogue sinon un début de partenariat politique avec le Canada anglais, alors que ressortiraient tôt ou tard les inévitables points de blocage que l'on ne pourrait dénouer sans l'utilisation intelligente d'un rapport de force favorisant le Québec.

Sur le plan de la stratégie, un éventuel gouvernement québécois dirigé par le Parti libéral ferait exactement le contraire de la même façon, si l'on peut dire, de façon univoque et sans avantage de chance de succès final par rapport à son objectif de renouvellement du Canada. Ce gouvernement fédéraliste ferait sans doute plus de chemin que ses opposants ne veulent bien l'admettre dans la relation avec le reste du Canada, en misant sur la coopération et la bonne entente. Dans un premier temps, cela ne manquerait pas de plaire aux Québécois las des confrontations qui ne semblent jamais aboutir à rien. Mais lorsque viendrait, tôt ou tard, cet inéluctable

moment où les intérêts fondamentaux du Québec ne correspondraient plus à ceux du reste du Canada, où le vieux problème qui est au coeur de la relation Québec-Canada, referait surface, tout indique que le gouvernement libéral ferait comme il a fait lors du référendum de Charlottetown. À tout prix bon-ententiste, il ne serait pas capable de jouer le rapport de force, en tenant par exemple un référendum gagnant au moment où les Québécois seraient disposés à lui dire OUI.

Quant à lui, le Parti de l'Action démocratique du Québec s'est donné une stratégie qui présente certaines analogies avec celle qui est recommandée dans ce mémoire, dans la mesure où il ne deviendra pas prisonnier du moratoire qu'il propose concernant la tenue d'un éventuel référendum. En ce qui a trait à la défense des intérêts du Québec, ce parti a hérité de la crédibilité nationaliste perdue par le Parti libéral, en 1992, lors de l'acceptation de l'Accord de Charlottetown. L'ADQ a joué aussi un rôle déterminant dans la promotion du concept de partenariat politique avec le Canada, qui suppose qu'on ne mise pas tout sur le rapport de force en ce qui a trait à la relation avec le reste du pays. Si le Québec n'a aucun intérêt à s'obliger à tenir un référendum dans une période de temps prévue à l'avance, il est important de garder ouverte la possibilité de tenir rapidement ce genre de consultation, si cela devient nécessaire. Il est regrettable que les deux référendums perdus sur la souveraineté aient discrédité un instrument démocratique difficilement remplaçable pour régler de vieilles séquelles coloniales, comme ce fut récemment le cas en Écosse et en Irlande du nord.

La souveraineté du Québec assortie d'un partenariat politique avec le Canada, le renouvellement du fédéralisme canadien dans le respect de la modernité québécoise issue de la révolution tranquille, ces options ou d'autres resteront impossibles tant que la stratégie des partis québécois n'intégrera pas davantage l'incontournable ambivalence qui est au coeur de l'identité québécoise. Cette ambivalence n'est actuellement qu'une faiblesse collective de plus en plus débilante sur le plan politique, rendant illusoire tout changement de la relation Québec-Canada et certaine l'accentuation du pourrissement actuel. Au contraire, le parti politique québécois qui, sans renoncer à son option, sera assez dynamique pour appliquer une stratégie collective à deux volets en ce qui a trait à la relation avec le Canada, sera celui qui aura le plus de chances de voir triompher ultimement cette option.

# Arts et spectacles

## Fastball : comment survivre à « The Way » ?

RICHARD LABBÉ  
collaboration spéciale

Imaginons brièvement ce que les gars de Fastball ont pu ressentir après la sortie de leur deuxième CD, *All The Pain Money Can Buy*. Imaginons un instant ce sentiment de plaisir lorsque le tube *The Way* a été propulsé dans le quotidien musical des Américains. Drôle de destin pour un groupe qui n'avait encore rien prouvé, pour un groupe qui avait fendu l'air lamentablement à sa première présence à la plaque en 1996.

« Notre réaction face au succès de *The Way* ? De la joie. Beaucoup de joie ! », lance d'emblée Tony Scalzo, bassiste-chanteur du groupe texan. « C'est drôle parce que pour nous, *The Way* n'était rien de très spécial. C'était une chanson comme les autres, tout simplement. Mais il y a eu un engouement du côté des FM et de la télé... Une fois au Canada, on a constaté que le clip jouait sans arrêt ! »

Pour Scalzo et ses collègues, la vie est belle. Très belle. Au bout du fil, notre homme éclate de rire, blague et refuse de jouer les précieuses. En dix minutes, son portable abdiquera à trois reprises. Pas grave. Il vous rappelle sur-le-champ, comme si tout cela était parfaitement normal. C'est évident, le musicien a un peu l'impression d'avoir gagné à la loterie et il dégage chaque seconde de ce nouveau plaisir avec voracité.

« On espère connaître ce genre de succès pendant au moins deux ans », poursuit-il. Tu sais, le premier album a été ignoré. Rien à la radio, rien à la télé. Et les chansons n'étaient pas très bonnes. Maintenant, notre son est beaucoup plus sophistiqué. On voulait vraiment faire mieux que le premier album. »

Ce but étant atteint, Fastball doit dorénavant répondre à d'autres questions. Dont celle-ci, sans doute la plus douloureuse du lot : comment survivre à l'irrésistible *The Way* ? Mieux encore, comment faire suite à ce succès plus gros que nature ? On le devine, Scalzo et sa bande doivent répondre à ce genre de questions au moins mille fois par semaine. Le prix du succès, pourrait-on dire...

« Je ne sais trop quoi penser quand on me pose ces questions, dit Scalzo. On va faire ce qu'on va faire, et puis on verra ensuite. On espère que ça va continuer, que les gens vont nous aimer au cours des prochaines années. Mais on ne se fait pas de mauvais sang avec ce genre de chose. »

« Tout ça est étonnant, parce que *The Way* n'est pas une chanson joyeuse. Elle raconte l'histoire d'un couple du Texas qui devait aller à une réunion de famille. Ils ont perdu leur chemin, on les a cherchés pendant une semaine, et quand on les a retrouvés, ils étaient morts. C'est vraiment arrivé. *The Way* est donc une chanson romantique à propos d'une histoire triste. »

Non, il ne faudrait pas trop s'inquiéter du sort de Fastball. *The Way* n'est qu'un diamant sur la couronne de ce groupe fortiche au potentiel illimité. *All The Pain Money Can Buy* le prouve : c'est toujours une inébranlable force mélodique qui régente le monde de Fastball. Après un bref passage au Club Soda le mois dernier, le trio remet ça ce soir au RockFest.

« Et ça va être à peu près le même spectacle ! », lance Tony Scalzo en concluant.

FASTBALL sera sur la scène Molson Dry (Berri et Ontario), ce soir, avec Marcy Playground et Everclear.

### Aujourd'hui

- 12 h - Scène Molson Hi Dry: Jazz Pharmacy
- 17 h - Cinémathèque : Janis, 4 \$.
- 17 h - Scène Molson Hi Dry : Les Mauvais Quarts d'Heure, Men'O'Steel, Basta.
- 19 h - Scène Molson Dry : Fastball, Marcy Playground, Everclear.
- 19 h - Cinémathèque : Rude Boy, 4 \$.
- 21 h - Cinémathèque : Let's Spend the Night Together, 4 \$.
- 23 h - Cinémathèque : Tabarnac, 5 \$.

- 23 h - Wicked Access (Bar Balloos); Ghoulunatics (Fouf); The Latin Brother (Medley); Elisabeth Diaga (Pub St-Paul); Aziz (St-Sulpice); From The Hip (Beaux Esprits); 200 Street (Peel Pub Atrium).

La totalité des recettes de Tabarnac seront versées au récipiendaire de la bourse « Génération Rock 1998 ». Les bars peuvent exiger des frais d'admission.

## Une foule réchauffée par la machine bleue !

ALAIN BRUNET

Rue Berri, le fond de l'air était encore frais, mais la foule s'est avérée nettement plus chaude que la veille — 21 000 personnes, a-t-on recensé.

Le Blues Brothers Band, Colin James et Alannah Myles n'ont peut-être pas incité les festivaliers à la consommation massive de Molson Dry (le chocolat chaud était plus approprié), mais les festivaliers du RockFest ont néanmoins manifesté un enthousiasme certain.

Corporate jusqu'à la moelle mercredi soir (Steppenwolf n'est-il pas l'ancêtre de ce genre aseptisé, et fier de l'être ?), le happening préparatoire à la grande course présentait hier un programme supérieur. Et même les deux écrans géants se sont mis à fonctionner !

Le Blues Brothers Band présentait une brochette de choix, dont les éléments les plus vibrants étaient issus de Memphis, Tennessee — les guitaristes Steve Cropper et Matt Guitar Murphy, le bassiste Donald Duck Dunn... Après une brève citation de *Can't Turn You Loose*, la machine bleue s'est mise sur le cas de *Peter Gunn*, mettant en relief le saxo ténor bien senti de Blue Lou Marini — un collègue me confiait que les marionnettistes du *Muppet Show* ont créé un personnage s'inspirant de sa bouille !

Tommy Pipes McDonnell, fier Irlandais du Bronx, s'est alors mis à faire résonner son puissant organe. Une pièce d'homme, mes amis ! Complet-cravate, verres fumés, crinière bien taillée, Pipes a entonné *Gimme Some Lovin'*, popularisé naguère par le Spencer Davis Group, pour ensuite scander une composition de Taj Mahal, *She Caught The Katy*. On a enchaîné avec *Messin' With The Kid*, mettant en relief un premier solo de Steve Cropper, mythique guitariste chez Stax Records ainsi que chez Booker T & the MG's. Puis *Lookin' For A Fox* (associée au film *Blues Brothers 2000*), puis *The Thrill Is Gone*, blues lascif qui a permis à Matt Guitar Murphy le soin de s'exprimer en long et en large.

On poursuit avec une version incandescente de *Sweet Home Chicago*, où les deux guitaristes échangent des riffs savoureux pendant que Pipes s'ébaudit à qui mieux mieux. La table était mise pour Eddie Floyd, soul singer originaire d'Ala-



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Le guitariste Steve Cropper et le chanteur Tommy Pipes McDonnell.

bama. Jusqu'au terme du programme triple, le feu était pris à n'en point douter.

Une heure plus tôt, je redoutais personnellement l'épisode Colin James. Son Colin de blues (...) m'ennuyait depuis quelques années, j'avais l'impression qu'il nous servirait de nouveau la même sauce — n'est-il pas venu nous visiter quatre douzaines de fois depuis le début de cette décennie ?

Or je n'avais pas écouté son dernier album : *Little Big Band II* est un projet de blues orchestral plus ou moins comparable au travail de Bryan Setzer avec grand ensemble. Et c'était le menu d'hier. Cravaté

pour l'occasion, Stratocaster en bandoulière, Colin James optait pour une approche visant l'intérieur des terres. Effluves de Kansas City, brises louisianaises ou texanes... Colin James était, réflexion faite, fort bien accompagné par son Little Big Band, dont les cuivres étaient signés Mark Kazanoff — spécialiste de l'arrangement pour les labels Rounder, Bulls Eye et Black Top, tous spécialisés dans la note bleue. Au programme de Colin James, donc, des classiques et des classiques... *Jumpin' From 6 To 6*, *Safronia*, *Mary Anne* (de Ray Charles), *Let's Shout Baby Work Out* (de Jacky Wilson), *That's What You Do To Me*, *C'mon With the C'mon* (Cab Calloway), *Three Hours Past Midnight*, *Rocket to the Moon*, *Think*, *I'm Lost Without You*, on en passe. Moment fort sympathique, en somme.

En première partie, on eut droit au seul élément corporate de la soirée : l'Ontarienne Alannah Myles, qui a connu ses heures de gloire au tournant de la décennie (quelques millions d'exemplaires vendus), n'a pu faire lever la pâte. Ses hanches ! insistantes, ses tubes prédigérés (*Lover Of Mine*, *Black Velvet*, etc.) n'avaient visiblement pas acquis le statut de classiques, force est d'admettre. Une rockeuse qui a encore du coffre, mais dont l'aura a pâli considérablement...



## 2 Hot 2 Handle : la nouvelle famille rap

ALAIN BRUNET

Puisque les vents québécois sont désormais favorables au hip hop, la troisième soirée 2Hot2Handle (prononcer too hot to handle) ne passera pas inaperçue. Ce soir au Café Campus, il faudra se présenter tôt pour assister à cet événement qui vise à présenter les nouveaux prétendants du rap francophone d'ici — à compter de 19 h.

En tout, une vingtaine d'artistes ou groupes figurent au programme. En prévision du happening, nous avons suggéré aux organisateurs d'inviter quelques groupes. Hier matin, ils se sont présentés en famille à *La Presse*, c'est le moins qu'on puisse dire ! Laissons donc s'exprimer celles et ceux qui ont brillé par leur présence.

Le Connaisseur et Méchant Style proviennent de Saint-Léonard. « Une nouvelle école « old school » est en train de se former présentement à Montréal, mais le vrai rap d'ici est encore dans l'underground, et c'est celui-ci que nous représentons. C'est pourquoi nous essayons de présenter un son vraiment montréalais, pas européen — comme c'est parfois le cas ici », soutient le Connaisseur.

Armada, formation de « rap conscient », regroupe encore des gens qui viennent de la Rive-Sud, Saint-Constant. Les boys se sont rencontrés à Candiac. « Puisqu'on avait la même vision des choses, on a décidé de travailler ensemble. On parle de la réalité qui nous entoure : beaucoup de pauvreté, de corruption. On essaie de rendre les

gens conscients parce que la conscience n'est pas assez élevée », souligne Comar.

Les Traumaturges (jeux de mots entre traumatisme et dramaturge) forment un groupe multiculturel : un Haïtien, un autre Antillais, deux gars d'origine Égyptienne et un Québécois « pure laine ». « Un point positif pour un Montréal », pense l'Égypto-Cannabis. « À New York, le rap est une affaire de Noirs. Alors qu'ici, on montre qu'il ne faut pas être nécessairement Noir pour rapper. La combinaison de nos expériences, c'est ce qui fait que notre rap est bon », ajoute l'Intrus.

Final Impact est un groupe de Rosemont. « On parle de la vie en général, de ce qu'on en pense. Au point de vue des rimes, MC Solaar nous a bien aidés à partir, puis on s'est ensuite basés sur nous-mêmes », conte J.D. alias Jaguar. Shadow D., disc jockey pour Final Impact et New Sensation, précise : « On ne fait pas des beats de party, on aime mieux évoquer la dure réalité de la vie. »

La Coalition NDL vient du district 67, qui signifie Ville-Saint-Michel dans le langage hip hop. « On habite le même quartier, on sort souvent ensemble, on voit les mêmes problèmes. Par exemple, on dit que les communautés culturelles ne s'intègrent pas ; on veut donc faire notre part. Reste à savoir si la société est prête », laisse tomber Chilleastwood.

Street Brothers regroupe Crazy Totem et Snake, un Black d'origine Guadeloupéenne et un Blanc d'ici

qui se sont connus dans le quartier Centre-Sud. « Nous sommes frères de la rue, nous visons l'unité entre ceux qui viennent d'ici et d'autres qui viennent d'ailleurs. »

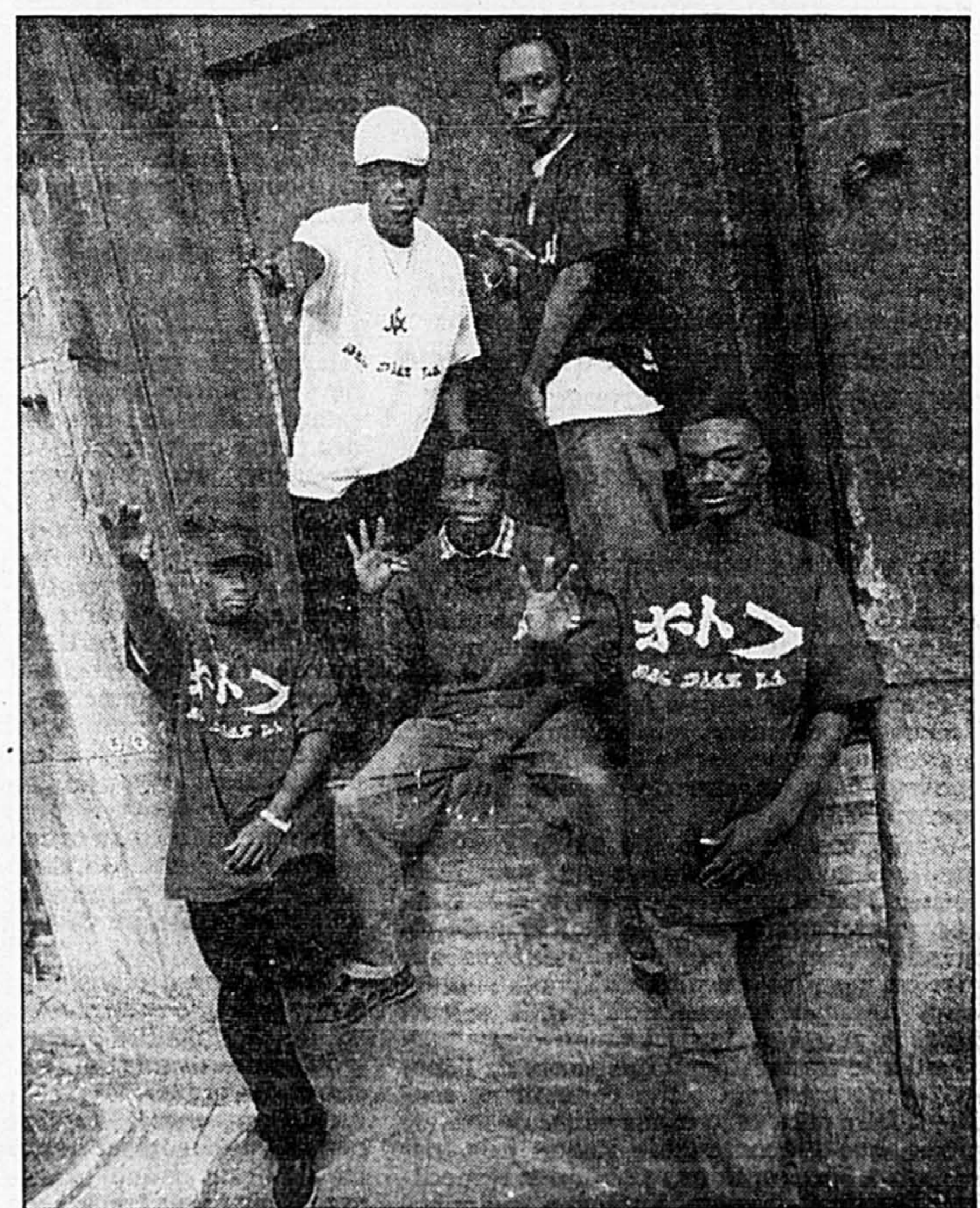
La Dame de Pique est de Rivière-des-Prairies. Elle travaille en solo. « Pour une fille, c'est plus difficile et je suis dans un monde de gars. Mais puisque c'est comme ça dans tous les métiers, il faut faire avec... »

Crazy Noise est une authentique beat box humain, une machine à percussions vocales. « Dans le genre, il faut être original. Mon style est plus robotique, plus ordinaire. »

Royal Hill : « Nous sommes Algériens, Québécois, Haïtiens, de Laval, Côte-des-Neiges, Deux-Montagnes. On s'est connus dans les sous-sols où l'on organisait des séances de free-style — rap improvisé », explique Camilo, rapper chez Royal Hill.

Sagacité est de Rivière-du-Loup, représente l'Est du Québec. Mais si, du rap dans le Bas-Saint-Laurent ! « En région, le rap gagne du terrain, on fait avancer les choses. Les jeunes commencent à vraiment embarquer. Notre rap représente ce que les jeunes vivent dans l'Est du Québec. Quelque chose de plus tranquille, moins urbain », dit Alostair.

Out Of Sens ation, un groupe vocal de quatre filles, fait dans le R & B et le gospel. « Nous nous inspirons des groupes américains. Nous avons aussi fait partie d'une chorale au Conservatoire de musique moderne », indique Cathy-Dora Pierre.



Le groupe Coalition NDL

# CONCOURS

## LE GRAND PRIX DES LECTEURS

PARTICIPEZ AU VOTE POPULAIRE ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER  
UN DES 12 FORAITS WEEK-ENDS AU CHÂTEAU MONT TREMBLANT OU UNE DES 40 MONTRES MATRA-LAUSANNE OU UN DES 250 EXEMPLAIRES LIVRE DE POCHE

COUPONS DE PARTICIPATION DISPONIBLES DANS LA PRESSE DU MERCREDI, SAMEDI ET DIMANCHE.

SPECTACLES

Salles de répertoire

**ANGES DÉCHUS (LES)**  
Cinéma Parallèle: 19 h 30, 21 h 30.

**AS GOOD AS IT GETS**  
Cinéma Décarie (1): 19 h 15.

**BANG**  
Cinéma Décarie (1): 21 h 30.

**BIG BLUE (THE)**  
Cinéma du Parc (1): 23 h 45.

**CHRONIQUE D'UN VILLAGE TZOTZIL**  
Cinéma québécoise (salle Fernand-Séguin): 20 h.

**DECONSTRUCTING HARRY**  
Cinéma du Parc (1): 17 h 15.

**GOOD WILL HUNTING**  
Cinéma du Parc (1): 21 h 30.

**HAPPY TOGETHER**  
Cinéma Parallèle: 17 h 30.

**JANIS**  
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra): 17 h.

**LET'S SPEND THE NIGHT TOGETHER**  
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra): 21 h.

**NIAGARA NIAGARA**  
Cinéma du Parc (2): 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15.

**PRICE ABOVE RUBIES (A)**  
Cinéma Décarie (2): 19 h.

**PROPOSITION (THE)**  
Cinéma Décarie (2): 21 h 15.

**RUDE BOY**  
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra): 21 h.

**SHALL WE DANCE?**  
Cinéma du Parc (1): 19 h.

**SONATINE**

Cinéma du Parc (3): 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 45, 23 h 45.

**SWEET HEREFTER (THE)**  
Cinéma du Parc (1): 15 h.

**TABARNAC**  
Cinéma québécoise (salle Claude-Jutra): 23 h.

**IMAX**  
**IMAX (Vieux-Port de Montréal)**  
EVEREST et ACROBATES DU CIEL:  
10 h 15, 12 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 22 h 15 (version française); 14 h 15, 20 h 15 (version anglaise)  
IMAX LES AILES (Mail Champlain, 2153, Boul. Lapinière, Brossard)  
**À TOUTE VITESSE**  
Du mar. au ven.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 15; sam.: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h; dim.: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h.

**NEW YORK AU FIL DU TEMPS**  
Du mar. au ven.: 14 h 15, 20 h, 22 h 15; sam.: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h; dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45.

(Prix d'Europe 1997), et proclamation des gagnants: 18 h.

**ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN (5565, Côte-Saint-Antoine)**  
Ensemble Les Voix Médiévales. Dir. John Baboukis: 20 h.

**Théâtre**  
**ESPACE LIBRE (1945, Fullum)**  
La Légende du Manuel sacré. Mise en scène de Huy Phong Doan. Avec Catherine Allard, Caroline Binet, Claude Despins, Marie-Hélène Fortin, Maxim Gaudette, Louise Lavoie, Patricia Perez, Rodrigue Proteau, Jean-Pierre Ronfard et Diego Thornton. Du mar. au sam., 20 h 30.

**3997 (St-Laurent)**  
Medea in the Media. Présentation de Dummies Theatre. Du mer. au dim., 20 h 45.

**CAFÉ-THÉÂTRE RIR MACDONALD (CCSE Maisonneuve, 4375, Ontario E.)**  
Pied de Poule, comédie musicale de Marc Drouin et Robert Léger. Avec Linda Beauchamp, Valérie Brault, Steve Sitaël Breault, Héliane Cadieux, Mélyane Caisse, Patricia Desforages, Jenny Duhaime, Béatrice Frate, Héliane Godbout, André Laplante, Yves Lauzé, Anne Mouraux, Mireille Mercier, France Ouellette, France Paquin, Dominique Tremblay, Linda Tremblay et Mylène Tremblay. Ven., sam., 20 h; dim., 14 h 30.

Danse

**SALLE PIERRE-MERCURE DU CENTRE PÉLÉADEU**  
Les Ballets Jazz de Montréal: 20 h.

Musique

**CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PÂTEUR**  
Auditions publiques du Prix d'Europe: violoncelle et alto: midi; récital de Olivier Thouin, violoniste

Variétés

**PLACE DES ARTS (salle Maisonneuve)**  
Forever Tango, de Luis Bravo. Direction musicale de Lisandro Adrover: 20 h.

**LA LICORNE (4559, Papineau)**  
En passant par Brel, avec Pierrot Fournier: 22 h.

**CAFÉ CAMPUS (57, Prince-Arthur E.)**  
2 Hot 2 Handle: dès 19 h.

**LE PIERROT (114, St-Paul E.)**  
Alain F. Lamontagne et Réjean Audet: dès 20 h.

**LES DEUX PIERROTS (104, St-Paul E.)**  
Groupe de Dany Pouliot et Mario Fréchette: dès 20 h.

**LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)**  
From the Hip (hommage aux Tragically Hip): 22 h 30.

**BISTRO À JOJO (1627, St-Denis)**  
Wang Dang Doodle: dès 21 h.

**BIDDLE'S (2060, Aymer)**  
Charlie Biddle et son groupe: de 22 h à 2 h 30.

**JAZZONS (300, Ontario E.)**  
Bryn Roberts, Andre White et Dave Watts: dès 21 h.

**PUB ST. PAUL (124, St-Paul E.)**  
Groupe de Elisabeth Diaga: dès 21 h.

**LA PLAYA (4459, St-Laurent)**  
Ella Pachangon et El Nino: dès 22 h.

**LE SOFA (451, Rachel E.)**  
Cosoul: dès 21 h.

**CAFÉ BOOMERS (297, Bord-du-Lac, Pointe-Claire)**  
Planet Groove: dès 21 h.

**À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)**  
Kim Yaroshevskaya: 20 h 45.

**O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard)**  
Jimmy James: dès 21 h.

**SCÈNE MOLSON HI DRY (Parc Émile-Gamelin - devant la Place Dupuis)**  
Jazz Pharmacy: midi; Les Mauvais Quarts d'Heure, Men O'Steel et Basta: dès 17 h.

**SCÈNE MOLSON DRY (angle Maisonneuve-Berri)**  
Fastball, Marcy Playground et Everclear: 19h.

COTES D'ÉCOUTE TÉLÉVISION



Émission	Réseau	Jour	Heure	Télé-spectateurs (en milliers)
1 Le retour	TVA	Mercredi	20h00	1398
2 Les machos	TVA	Mardi	21h00	1119
3 Sauve qui peut!	TVA	Mercredi	21h00	965
4 TVA édition 18h00	TVA	Moy.5	18h00	912
5 Ent'Cadieux	TVA	Mardi	19h00	886
6 La poule aux oeufs d'or	TVA	Mercredi	19h00	882
7 Diva	TVA	Jeudi	20h00	797
8 Place Melrose	TVA	Lundi	21h00	769
9 Planète en folie	TVA	Dimanche	19h00	766
10 Le match de la vie	TVA	Mardi	20h00	756
11 Beverly Hills	TVA	Lundi	20h00	715
12 TVA édition réseau	TVA	Moy.5	22h00	707
13 La secte maudite	TVA	Jeudi	21h00	704
14 Fleurs et jardins	TVA	Mercredi	19h30	683
15 Les grands films	R-C	Lundi	19h30	668
16 Tarzan	TVA	Lundi	19h00	657
17 Elim. Hockey	R-C	Moy.3	19h00	643
18 Piment fort	TVA	Moy.5	18h30	630
19 La facture	R-C	Mardi	19h00	596
20 La petite vie	R-C	Lundi	19h00	590
21 Cinéma du vendredi	TVA	Vendredi	20h00	580
22 Cinéma Provigo	TVA	Dimanche	20h00	572
23 J.E.	TVA	Vendredi	19h00	553
24 Les ailes de la mode	TVA	Lundi	19h30	552
25 Les mordus	TVA	Moy.4	17h00	550
26 TVA édition 18:00	TVA	Sam-Dim	18h00	544
27 Le téléjournal	R-C	Moy.2	22h30	543
28 TVA édition midi	TVA	Moy.5	12h00	539
29 Le poing J	TVA	Moy.4	22h30	513
30 Ciné-extra	TVA	Samedi	18h30	490

Ces données couvrent la semaine du 11 au 17 mai. Moy.5: Moyenne des cinq jours.

"DEUX FOIS BRAVO!"

SISKEL & EBERT

"C'EST UN FILM QUI FAIT CRIER DE JOIE!"

Gene Shalit, TODAY SHOW, NBC-TV

"VISUELLEMENT ET INTELLECTUELLEMENT STUPEFIANT."

Pat Collins, WWOR-TV

"LE PREMIER GRAND FILM DE 1998"

Steve Oldfield, WOL/ORLANDO FOX NEWS



ROBERT REDFORD  
KRISTIN SCOTT THOMAS

Un film de ROBERT REDFORD

L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES CHEVAUX

version française de: THE HORSE WHISPERER

TOUCHSTONE PICTURES... WILDWOOD ENTERPRISES... ROBERT REDFORD KRISTIN SCOTT THOMAS 'THE HORSE WHISPERER'  
SAM NEILL DIANNE Wiest SCARLETT JOHANSSON CHRIS COOPER THOMAS NEWMAN RACHEL PFEIFER  
NICHOLAS EVANS ERIC ROTH RICHARD LAGRAVENNE ROBERT REDFORD PATRICK MARKEY ROBERT REDFORD

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

FAMOUS PLAYERS	PARISIEN	ANGRIGNON	FAMOUS PLAYERS	SON DIGITAL
CENTRE LAVAL	VERSAILLES	CARR. de L'ESTRIE	ST-EUSTACHE	LE CARRÉ OUEST
ST-BRUNO	PIZZA REPERTORY	CARRÉFOUR du NORD	VALLEYFIELD	LE PALAIS
LE CARREFOUR	CINEMA CAPITALE	ST-JEAN	Flour de Lys GRABBY	Cinéma de CAP
JOLIETTE	DRUMMONDVILLE			Cinéma de ST-BASILE
				TROIS-RIVIÈRES

Version originale anglaise: THE HORSE WHISPERER  
FAMOUS PLAYERS DORVAL FAMOUS PLAYERS CENTRE LAVAL CAVENDISH (Mtl) LES CINÉMAS SUZOU LACORDAIRE 115

**ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC**

Pour l'amour de la vie!

et ses associations affiliées

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux! Renseignements et dons: (514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

**Les Randonneurs**  
un film de Philippe Harel

1:20-3:50-7:20-9:45  
Lun, mer 7:20-9:45 jeu 9:45

"Des personnages riches et une distribution solide."  
- Gene Siskel, CHICAGO TRIBUNE

LES OCÉANS SE SOULEVENT. LES VILLES S'EFFONDRENT. L'ESPOIR SURVIT.

**L'IMPACT**

VERSION FRANÇAISE DE DEEP IMPACT

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION DE LUNDI

par Nathalie Petrowski

**16h-10 - Claire Lamarche**  
Récits de vacances qui ont tourné au cauchemar

**19h-10 - J.E.**  
Une maison qui rend ses habitants malades. Un Québécois amputé d'urgence en Floride aux prises avec un assureur qui refuse de payer et les démêlés de deux jeunes entrepreneurs avec leur caisse populaire.

**22h-35 - Flash**  
Une rencontre avec le coureur Giancarlo Fisichella dans sa suite d'hôtel à Montréal. Aussi un reportage sur le dernier film de Jim Carey *The Truman Show* et une entrevue avec son réalisateur Peter Weir.

**23h35 - (5) - The Tonight Show**  
Après Céline Dion et André-Philippe Gagnon, Jay Leno reçoit son troisième Québécois, le chef cuisinier et prof, Jean-Louis Thémis qui concocnera en studio, un délicieux ragout de larves, de criquets, de grillons et de chenilles. De quoi faire saliver nos voisins.



Claire Lamarche

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SBC	2 9	Ce soir		G. Prix Player's du Canada	Hockey / Red Wings - Stars					Le Téléjournal	Le Point (22-27)	Nouvelles du sport	Cinéma (23-20)	2 9
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / Gildor Roy	J.E. / À vos risques... entretiens: règlements de compte	Cinéma / CADILLAC MAN (5) avec Robin Williams, Tim Robbins					Le TVA	TVA Sports / Loteries (22-54)	Cinéma / OASIS GLACIALE (5) avec Maury Chaykin (23-34)		4 8 t 7 10
TOC	15 17 24 45	Graine de champion	L'Étalon noir	Le Monde merveilleux de Disney	Contact / Arlette Cousture	Les Cinq Dernières Minutes / Scaramouche						Lumière sur le monde		15 17 24 45
TOS	16 30 35	Le Chaïnon manquant	Baseball / Expos - Devil Rays							Flash	Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma / LE SOUFFLE... (5)	16 30 35
CTV	12 8	Pulse	News	E.T.	Kids Say...	Unsolved Mysteries	Basketball / Bulls - Jazz - Finale de la NBA					CTV News		12 8
CBC	6	Newswatch	Comics!	Hockey / Red Wings - Stars						The National / CBC News	National Update			6
ABC	22	News	ABC News	The Simpsons	Frasier	Sabrina... Witch	You Wish	Boy Meets...	Teen Angel	20 / 20 Friday	News/Simpsons	Nightline (23-35)		22
CBS	3	News		CBS News	E.T.	Kids Say...	Candid Camera	Family Matters	Step by Step	Nash Bridges	News	Late... (23-35)		3
NBC	5	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Dateline NBC		Basketball / Bulls - Jazz - Finale de la NBA			News (23-35)			5
PBS	33 57	NewsHour	Business Rep.	VT this Week	Wash. Week	Wall Street	Michael Crawford in Concert			Cinéma / KISMET (5) avec Howard Keel, Ann Blyth				33 57
A & E		ITN News	Nightly Business	NewsHour	People Near...	...Across Am.	Mystery / Original Sin (1/3)	Taggart (22-10)			Charlie Rose			
BRavo		Northern Exposure	Law and Order	Biography / Frank Sinatra: The Voice			America's Castles / Gardens...	Law and Order						A & E
CABLE 9 V.		Performances	Cdn Jazz Plianc	Bravo! Videos	MovieTelevision	Split Screen	Shirley MacLaine	Cinéma / LETTER TO BREZHNEV (4) avec A. Pigg			NYPD Blue			BRavo
CANAL D		Dest. Retraite	Vivre...	50 Up	Le 18/24	Controverse	Vivre...	C'est comme ça	Insomnie.com					CABLE 9 V.
CNN		Animalier / L'ours se fait de la bile	Cousteau/Requins de l'île au trésor	Chine: l'éveil du dragon (4/4)	Biographies / Raymond Chandler	Les Grands Cnmes / John Chnstie	Cinéma / VOYAGE VERS... (4)							CNN
DISC.		CNN WorldView	Moneyline	Crossfire	The World Today	Larry King Live	The World Today	CNN / Sports III	Moneyline					DISC.
FAMILY CH.		The Sea	Movie Magic	@discovery.ca	Rhino & Co	Planet Discovery	Total Adventure	@discovery.ca						FAMILY CH.
FOX		Flash Forward	Space Cases	Cinéma / FROGGI (5) avec Scott Grimes, Elliott Gould		Cinéma / SPLASH (4) avec Daryl Hannah, Tom Hanks		Cinéma / TOM, DIK & HARRY (4)						FOX
GLOBAL		Fresh Prince...	Cheers	Cops	Real TV	Beyond Belief: Fact or Fiction	Millennium	Hard Copy	Inside Edition	Tales from the Crypt				GLOBAL
HISTORY		Global Tonight	First Nat. News	Simpsons	Eerie Indiana	PSI Factor		20 / 20 Friday		Sportsline	Global News			HISTORY
LIFE		Stalin (17-30)	Timechase	Great Crimes...	It Seems...	Cinéma / THE MISSION (3) avec Robert De Niro, Jeremy Irons		Wish Me Luck						LIFE
MM		Images	Dealing, Dogs	Craftscapes	Real Collector's	Timeless Places	Gentle Doctor	Martha Stewart	L. Jennings	Cdn Gardening	...for Dinner?	Timeless Places	Gentle Doctor	MM
MP		MuchMusic Countdown (17-30)	Combat des clips	Décompte	Les Aventures du grand Talbot	Hip Hop	Bouge!	Groove						MP
MMAx		Combat des clips												MMAx
NW		MusiMax Collection (15-00)	Top 30 MusiMax					Top 30 MusiMax						NW
RDI		World News	Business News	Anne Petrie's Talk TV	The Lead	Market Place	The National	Pamela Wallin	World News	Business News				RDI
RDS		Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	La Campagne de Robert Kennedy	Le Journal RDI	Scully RDI	Le Téléjournal	Le Point (22-27)	Éd. québécoise	Atlant. / Ontario			RDS
SHOWCASE		Monde du sport	Sports 30 Mag	Atlantique	La Lutte WCW	Basketball / Bulls - Jazz - Finale de la NBA		Sports 30 Mag						SHOWCASE
TÉLÉTOON		Water Rats	Degrassi Junior	Degrassi High	Friday the 13th: The Series	The Hitchhiker	Strangers	Gold	Oz					TÉLÉTOON
TLC		Bêtes à craquer	Le Zinzin...	Capitaine Star	Splat!	Image par image	Les Simpson	Patrouille...	Santo Bugito	Highlander	Les Simpson	Cléo et Chico		TLC
TSN		The Renovation Guide	Bob Vila's Home Again	Real America / Perfect Match		Master Spies		Ancient Prophecies IV - Part II	Real America / Perfect Match					TSN
TV5		That's Hockey	Sportsdesk	Baseball / Blue Jays - Phillies				Off the Record	Sportsdesk					TV5
VIE		Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Thalassa	Faut pas rêver	Aviation	Journal belge	Au delà des apparences					VIE
YTV		Croque la vie	Tango / Femmes trop romantiques	Santé... vedette	Méd. d'enquête	Eros et Compagnie	Perspective	Point de vue	Allô docteur					YTV
		Uh Oh!	Ninja Turtles	Beasties	Reboot	Buffy the Vampire Slayer	Are You Afraid	Breaker High	Rough Guide	Tarzan	Xtreme			YTV

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CABLE 9 V. = CABLE 9 VIDÉOTRON - CNN = NOUVELLES - DISC. = DISCOVERY - MM = MUCH MUSIC - MP = MUSIQUE PLUS - MMAx = MUSIMAX  
NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION RDS = RÉSEAU DES SPORTS - TLC = THE LEARNING CHANNEL - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON CINEGUICHET

LUNDI-AU VENDREDI-MATINÉES À 5:00S SAM-DIM-ET JOURS FÉRIÉS-MATINÉES À 6:50S

Veuillez prendre note que le guide horaire est sujet à changements sans préavis.

QUARTIER LATIN (17 SALLES DE CINÉMAS) 350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-111

DU 5 AU 11 JUIN 1998

CENTRE-VILLE EST CENTRE-VILLE OUEST LONGUEUIL suite... - CINÉMA AFFILIÉ - EST DE MONTRÉAL

FAUBOURG PV CENTRE-VILLE OUEST

CAVERDISH (Mall) PV CAVERDISH (Mall) PV

QUEST DE L'ÎLE

DORION (Carrefour) PV DORION (Carrefour) PV

RIVE SUD

CHATEAUGUAY ENCORE

RIVE NORD

LAVAL (Galerias) PV LAVAL (Galerias) PV

LAVAL (Carrefour) PV LAVAL (Carrefour) PV

Ricet Barrier a « 12 ans d'âge mental »

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE collaboration spéciale



Ricet Barrier

Il a les yeux plissés vers le haut et des petites prunelles qui brillent. Ricet Barrier, heureux professionnel, ne fait pas mentir son image de bon vivant.

On ne vous répètera pas l'histoire. Son premier flash chansonnier avec Le Train du Nord de Félix. Ses collaborations avec les Frères Jacques.

À l'heure qu'il est, Ricet Barrier est d'ailleurs en train d'écrire un bouquin sur sa vie. Pas pressé, prenant son temps comme il le prend pour écrire des chansons.

N'allez surtout pas croire qu'il souffre pour écrire, Ricet Barrier. Si le processus de création est long, le métier reste pour lui une immense partie de plaisir.

Qui en retour ont un fun noir avec lui. Personnellement attachant, qui cultive l'humour comme d'autres font pousser des carottes, Ricet a ce sourire sous la moustache qui suscite le votre illico.

de soi.» On le compare à Pierre Perret, il s'en défend: « Lui c'est une industrie, moi je suis un artisan. Lui joue avec les mots, moi avec les idées. »

Et coups durs il y a eu chez Barrier, qui a connu sa part de problèmes de santé dans les dernières années. Avec ce cancer du poulmon, dit-il, « la mort était un peu dans le coup... mais finalement, c'est passé comme une lettre à la poste. »

Souhaitons surtout, qu'il en sera de même ce soir au Cabaret, ou demain à l'Écart de Longueuil. En quarante ans de carrière, Barrier est venu une trentaine de fois au Québec, où il se sent toujours un peu chez-lui.

Depuis, un nouvel album a vu le jour (Tel Quel) avec tout plein de chansons neuves (dont Les Pissenlits et Aux chioites, essai « barriresque » sur le concept de liberté) qu'il clai-ronnera sûrement sur scène, un grand sourire sous la moustache.

RICET BARRIER, ce soir au Cabaret / demain à l'Atelier à l'Écart de Longueuil.

LES DEUX COMÉDIES DE L'ANNÉE! LES BOYS LES COULOIRS DU TEMPS LES VISITEURS II

ÉPOUSTOUFLANT. OUTRAGEANT. FOU. DÉBILE BIZARRE! DANGEREUX.

Peur et Dégoût à Las Vegas

UNIVERSAL PICTURES présente... www.fear-and-loathing.com

CINÉPLEX ODEON QUARTIER LATIN LASALLE (Place) ST-BRUNO MONTRÉAL

Bénévoles demandés... 527.9075

La Maison d'Aurore

Lise Fontaine Roger Généreux

LES BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL LES 4-5-6 JUIN 1998 À 20H

Centre Pierre-Péladeau Salle Pierre-Mercure



# Scott et Lara éclipsent le Sacre

CLAUDE GINGRAS

On pensait que *Le Sacre du printemps* allait tout normalement éclipser ce qui précède, comme c'est généralement le cas dans n'importe quel concert. Pas hier soir. C'est précisément ce qui précède, c'est-à-dire la prestation des violonistes St. John, qu'on avait d'abord à la mémoire en sortant du quatrième concert du Festival de musique de chambre du Chalet de la Montagne.

Marc-André Hamelin et Jacques Drouin ont pourtant donné une solide lecture — bien que manifestement préparée un peu à la hâte — de la transcription pour piano à quatre mains que Stravinsky prépara de son célèbre *Sacre* pour grand orchestre. Ils avaient cependant à faire face à un piano manquant précisément de cette puissance et de cette couleur que requiert une partition comme *Le Sacre du printemps* et nous rendant plus que jamais conscients qu'il s'agit là d'une transcription, en fait d'une réduction.

À la rigueur, le *Sacre* peut produire un certain effet à quatre pianos, à deux pianos même, mais il est nettement à l'étroit sur un seul clavier. Finalement, c'est à l'orchestre, et à l'orchestre seul, qu'il prend sa pleine dimension.



Scott St. John



Lara St. John

piano cette fois, de Moszkowski. Alternant au violon I et au violon II, les deux jeunes musiciens dialoguèrent avec une égale force, s'observant l'un l'autre, et rendant constamment intéressantes des oeuvres qui ne le sont pas nécessairement au départ.

Avec Hamelin participant déjà au Moszkowski, les St. John jouèrent aussi le *Navarra* de Sarasate, Lara prenant cette fois devant son frère des attitudes de gitane tout à fait en accord avec cette musique fiévreuse.

**TROISIÈME FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE MONTRÉAL, au Chalet de la Montagne. Quatrième concert, jeudi soir. Scott St. John et Lara St. John, violonistes, Marc-André Hamelin et Jacques Drouin, pianistes.**

**Programme :**  
*Sonate en do majeur pour deux violons, op. 56 (1932) — Prokofiev*  
*Suite en sol mineur pour deux violons et piano, op. 71 (c. 1900) — Moszkowski*  
*Navarra, pour deux violons et piano, op. 33 (1889) — Sarasate*  
*Le Sacre du printemps (1913) — Stravinsky : lecture de critiques ; transcription du compositeur pour piano à quatre mains*

**GAGNANT DE 7 CÉSARS**  
 MEILLEUR FILM FRANÇAIS  
 «Courez voir On connaît la chanson!»  
 Huguette Roberge, La Presse  
**ON CONNAÎT LA CHANSON**  
 un film de ALAIN RESNAIS  
 A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON COMPLETE BELLEVILLE

---

**GAGNANT 2 OSCARS**  
 MEILLEUR SCÉNARIO MEILLEUR SECOND RÔLE  
 MATT DAMON ROBIN WILLIAMS BEN AFFLECK MINNIE DRIVER STELLAN SKARSGÅRD  
**LE DESTIN DE WILL HUNTING**  
 Version française de GOOD WILL HUNTING  
 DERNIÈRE CHANCE DE VOIR LE FILM SUR GRAND ÉCRAN!  
 A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN

---

**GAGNANT AUX CÉSARS**  
 MEILLEURE ACTRICE ARIANE ASCARIDE  
 GÉRARD MEYLAN  
**MARIUS ET JEANNETTE**  
 un film de Robert Guédiguian  
 A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN

ASKA FILM Présente  
**SPECIAL WONG KAR-WAI**  
**Les Anges Déchus**  
 un film de Wong Kar-Wai  
 Leon Lai • Michelle Yee • Takeshi Kaneshiro  
 Ainsi que HAPPY TOGETHER et CHUNGKING EXPRESS  
 A L'AFFICHE! CINÉMA PARALLÈLE

Brenda FRICKER Kelly McGILLIS  
**Painted Angels**  
 Parfois même les saints doivent devenir pêcheurs  
 A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON CENTRE-VILLE

Tesse-tu Kevin Costner vois-tu le facteur le plus captivant de l'année?  
**JUNK MAIL**  
 Parfois, l'aventure arrive dans l'emballage le plus simple.  
 A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON ÉGYPTIEN

MAINTENANT À L'AFFICHE EN VERSION FRANÇAISE!  
**SUPERBE. 'Primary Colors' Est Un Succès Spectaculaire. Cinq Étoiles!**  
 John Travolta Emma Thompson  
**COULEURS PRIMAIRES**  
 A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN

**J'AI AIMÉ NEW YORK!**  
**GODZILLA**  
 "LE SPECTACLE QUE LIVRE GODZILLA EST TOUT SIMPLEMENT STUPEFIANT!  
 De l'action sans arrêt du début à la fin!"  
 A L'AFFICHE! CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN

**A L'AFFICHE!**

CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN	LES CINÉMAS GUZZO LASALLE (Place)	CINEPLEX ODEON DAUPHIN	CINEPLEX ODEON CENTRE-VILLE
LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE	LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE	CINEPLEX ODEON CANIFOUR DORION	CINEPLEX ODEON ST-HYACINTHE
MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE	FLUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES	CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE	CINÉ-PARC LAVAL
2e film aux ciné-parcs	CINEPLEX ODEON CENTRE-VILLE	CINEPLEX ODEON CITE-DES-NEGES	SON DIGITAL

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS

**Épices thaïlandaises**  
 ■ Pour consoler le jeune public des Spice Girls, réduites aux quatre cinquièmes, une formation d'imitateurs transsexuels thaïlandais tient à souligner que leur groupe Spice Gays demeure complet. Akanit Ratanavich, de son nom d'artiste Pretty, équipé d'une perruque rouge, de faux seins et autres accessoires, correspond en effet à Ginger Spice, alias Gerri Halliwell, qui a quitté le quintette il y a une semaine. « Cette Ginger reste pour de bon avec nous, elle compense donc la perte de la vraie », a ajouté Ratanavich, âgé de 24 ans.

**Polygram mauvais payeur ?**  
 ■ Le trompettiste Herb Alpert et son associé Jerome Moss réclament en justice 6 millions US de la maison de disques Po-

lygram. Suivant l'acquisition par Polygram, en 1994, de la compagnie qu'ils avaient fondée, A and M Records, les deux plaignants allèguent que l'intimée — maintenant filiale du groupe Seagram — ne leur a pas versé tous leurs droits d'auteur. Alpert et Moss plaident aussi que Polygram a mal administré une demande de remboursement d'impôt, au Canada, causant dans ce cas un manque à gagner pouvant atteindre 2 millions.

**Une harceleuse avoue**  
 ■ Un mannequin dont le compagnon l'avait quittée pour une autre a avoué, devant un tribunal, avoir harcelé et menacé son ex. Kathleen McManamon avait été arrêtée en janvier, après avoir appelé plusieurs fois chez Roger Wilson, un scénariste, et l'avoir menacé de mort, lui et sa nouvelle flamme Elizabeth Berkley, qui

joue dans l'émission *Showgirls*. Les accusations ont été retirées et Mme McManamon a été libérée sous conditions, dont celle de rembourser 630 \$ de frais d'automobile que la prévenue avait frauduleusement fait facturer à Wilson.

**Besoin d'un vrai avocat**  
 ■ Le comédien Brad Renfro, âgé de 15 ans, a été arrêté pour possession de cocaïne et de marijuana ; il a ensuite été libéré moyennant une caution de 500 \$ US. Selon le quotidien *News-Sentinel*, l'adolescent qui a joué dans le film d'avocats *The Client* était à bord d'une automobile, interceptée par la police cette semaine. Renfro avait sur lui une poudre blanche, a indiqué un policier, ainsi que ce qui semblait être de la marijuana. Le conducteur du véhicule, Mark Singleton, 19 ans, a été accusé de possession de drogues et de conduite avec facultés affaiblies.

MICHAEL DOUGLAS GWYNETH PALTROW VIGGO MORTENSEN

«Un thriller érotique parfaitement ingénieux, parfaitement bouleversant, parfaitement accompli.»  
 Louis B. Hobson, CALGARY SUN

«Un angoissant thriller. Exceptionnel!»  
 Michael D. Reid, VICTORIA TIMES COLONIST

Un mari puissant.  
 Une femme infidèle.  
 Un amant jaloux.  
 Chacun a son motif.  
 Chacun a son plan.

**MEURTRE PARFAIT**  
 VERSION FRANÇAISE DE A PERFECT MURDER

WARNER BROS. PRESENTS  
 A KOPELSON ENTERTAINMENT PRODUCTION AN ANDREW DAVIS FILM MICHAEL DOUGLAS GWYNETH PALTROW VIGGO MORTENSEN "A PERFECT MURDER" DAVID SUCHET SANITA CHODDURY "M" JAMES NEWTON HOWARD  
 PHOTOS STEPHEN BROWN SCÉNARIO PATRICK SMITH KELLY "THE MURDERERS" FREDERICK KNOTT "MURDER" ARNOLD KOPELSON ANNE KOPELSON CHRISTOPHER MANKIEWICZ PETER MACGREGOR-SCOTT  
 RÉALISÉ PAR ANDREW DAVIS  
 www.aperfectmurder.com

**DÈS AUJOURD'HUI!**

CINEPLEX ODEON QUARTIER LATIN	CINEPLEX ODEON LASALLE (Place)	CINEPLEX ODEON DAUPHIN	CINEPLEX ODEON CENTRE-VILLE
LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE	LES CINÉMAS GUZZO STE-THERÈSE	CINEPLEX ODEON CANIFOUR DORION	CINEPLEX ODEON ST-HYACINTHE
MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE	FLUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES	CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE	CINÉ-PARC LAVAL
2e film aux ciné-parcs	CINEPLEX ODEON CENTRE-VILLE	CINEPLEX ODEON CITE-DES-NEGES	SON DIGITAL

CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRE DES CINÉMAS







# Les Aubaines mystère de la Baie! Beaucoup plus avec AIR MILES<sup>md</sup>!

Les originales et les meilleures!

# Aubaines mystère

Le samedi,  
magasinez  
à la Baie  
dès 8 h 30  
et le dimanche  
dès 10 h

Aujourd'hui, le samedi 6 juin et le dimanche 7 juin

## 10 % à 50 % de rabais

### 25% à 50% de rabais

Sélection d'articles  
à prix ordinaire!

### 10% à 25% de rabais

Presque tous les articles  
à prix ordinaire, en solde  
ou en liquidation!

Offre  
spéciale!

**15 %  
de rabais**  
Gros  
électroménagers  
**Beaumarck**  
à prix  
ordinaire

Gros électroménagers,  
rayon 627.

Veuillez consulter votre carte Aubaines mystère,  
ou l'une de celles offertes en magasin, pour connaître  
les exceptions, le détail et le règlement.  
Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis  
pour les articles des Aubaines mystère  
et des offres spéciales.



un geste de soutien

Lorsque vous achèterez une épinglette  
La Rose de l'espoir à 5 \$,  
la Baie fera don de 3 \$ au programme  
national Belle... et bien dans sa peau®  
qui aide les femmes faisant face au  
cancer. Procurez-la-vous aux comptoirs  
de produits de beauté et de fragrances.

MON MAGASIN  
MON STYLE  
DEPUIS 1670